

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES DU
BUDGET PRIMITIF 2017

Pour l'exercice 2017, je vous propose pour les **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** d'affecter

- **En opérations réelles 19 593 190 € dont :**

5 024 800 € en charge générale qui comprend les achats de fournitures, eau, l'électricité, chauffage, l'entretien des bâtiments, du matériel, des espaces verts et les activités en direction des personnes âgées, la jeunesse - petite enfance, la culture, le sport, les fêtes, l'environnement, la communication

10 850 000 € en charge de personnel

1 768 000 € en charges de gestion courante dont participations intercommunales (syndicat assainissement, SIVU), les subventions aux associations, les indemnités des élus

248 190 € pour les intérêts d'emprunts et les ICNE

40 200 € pour les charges exceptionnelles telles que les bourses communales, les livres et dictionnaires de fin d'année scolaire

610 000 € en contribution au FPIC (fonds de péréquation des communes et intercommunalités) et la participation au redressement fiscal

1 052 000 € en dépenses imprévues qui représentent environ 5.37 % des dépenses réelles de fonctionnement

- **En opérations d'ordre 4 561 810 € dont**

4 200 000 € pour le virement à la section d'investissement

361 810 € pour les amortissements des immobilisations

Pour les **RECETTES DE FONCTIONNEMENT** je vous propose d'affecter

- **En opérations réelles 20 813 414.72 € dont**

19 033 032 € en impôts et taxes : 4 667 240 € en fiscalité directe (Taxes d'Habitation, foncières bâties, foncières non bâties), 13 968 420 € en dotation de compensation de la CAPH, et du FNGIR, remboursement FPIC, taxe sur les pylônes, taxe sur l'électricité, les emplacements publicitaires, et les mutations (ex : changement d'enseignes) pour 397 372 €

789 200 € en produits des services (cantine, centres aérés, culture, piscine, péri-scolaires) dont 420 000 € de remboursement de mise à disposition de personnel médiathèque par la CAPH

533 367 € en atténuation de charges, ristournes, remboursement indemnités journalières personnel (CNP, CPAM) et remboursement CAE.CUI

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/04/2017

Appréciation agréée E.deparis.com

410 952 € en dotation et participations, aide de la CAF en direction de la jeunesse, aide du département pour l'utilisation de la salle des sports Eugène Philippe par le collège, contribution de la CAPH aux dépenses de fonctionnement de la Médiathèque, les allocations compensatrices de l'état (pour exonérations TH, TF, TFNB, réforme TP)

46 500 € pour autres produits de gestion courante tels que les revenus des immeubles, location de salles

363.72 € remboursement des intérêts des prêts octroyés aux agents communaux

- **Reprendre par anticipation l'excédent de fonctionnement reporté de**

3 341 585.28 €

Ce qui fait une section de fonctionnement équilibrée tant en dépenses qu'en recettes à

24 155 000 €

Pour les **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**, je vous propose d'affecter

- **6 910 447.63 € en opérations réelles dont**

1 765 380 € de dépenses engagées de l'exercice 2016 non mandatées (reports)

4 327 190 € en nouvelles propositions pour les opérations d'équipement : acquisition de terrain bâtis, acquisition de matériel, mobilier, informatique pour les différents services communaux, des travaux de Bâtiments en autres la continuité des travaux de mise en sécurité, PMR et accessibilité, des travaux de trottoirs, de voirie, la rue Gaston Griollet, la rue Henri Durre, la placette les 7 chemins ainsi que des travaux d'enfouissement de réseaux et d'éclairage public

788 000 € dont 787 000 € pour le remboursement des emprunts

29 877.63 € pour des prêts octroyés aux agents communaux pour l'amélioration de leur habitat et ou de son acquisition

- **Reprendre par anticipation le déficit d'investissement reporté de l'exercice 2016 de**

1 062 552.37 €

Pour les **RECETTES D'INVESTISSEMENT** je vous propose d'affecter

- **239 585 € en recettes d'équipement** qui correspond aux recettes justifiées non encaissées de l'exercice 2016 (reports)

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/04/2017

Appréhension des services de la Préfecture

959-2159-9003-20170328-2017_0328_718-0E

- **3 171 605 € en recettes financières dont**

2 588 347.37 € d'excédents de fonctionnement capitalisé (il couvre le déficit reporté ainsi que les reports 2016 (dépenses-recettes))

393 700 € de FCTVA sur l'investissement réalisé en 2016

1 000 € pour les cautions instruments de musique

25 025.63 € qui correspondent au remboursement du capital des prêts octroyés aux agents

163 532 € en produits des cessions d'immobilisations (vente de terrains, garages)

- **4 561 810 € en recettes d'ordre dont**

361 810 € pour les dotations aux amortissements des immobilisations

4 200 000 € de virement de la section de fonctionnement

Ce qui fait une section d'investissement équilibrée tant en dépenses qu'en recettes à

7 973 000 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/04/2017

Application agréée E.Leclerc.com

059-215996000-20170328-2017_0028_716-DE

